

Nicolas ver Hulst,

PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



« Wendel
a pleinement
profité du
rebond de
l'économie
en 2021. »

À l'heure où ces lignes sont écrites, le monde affronte une nouvelle crise majeure avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cependant certaines régions du monde continuent de vivre au rythme des soubresauts de l'épidémie.

Après une année 2020 marquée par l'émergence de la pandémie au premier trimestre, un confinement quasi-généralisé, la mise au point d'un vaccin au dernier trimestre, une récession de 8 % en France et de 4 % au niveau mondial, l'année 2021 a vu un rebond puissant de l'économie (+7 % en France, +5 % au niveau mondial) et ce, malgré l'apparition de nouveaux variants du Covid-19 et le prolongement de mesures de restriction.

Dans ce contexte, Wendel a su faire preuve d'opportunisme, en bénéficiant de l'important travail de recentrage accompli ces quatre dernières années. Les sociétés en portefeuille ont toutes renoué avec leurs niveaux pré-Covid, y compris celles qui avaient vu leur activité interrompue au premier semestre 2020. La cession de Cromology dans d'excellentes conditions a conclu sur une note positive l'histoire mouvementée de notre investissement dans Materis. Aujourd'hui, forte d'une trésorerie et d'une liquidité importantes, Wendel est en bonne position pour continuer à déployer la feuille de route 2021-2024, fixée d'un commun accord entre le Conseil de surveillance et le Directoire, qui prévoit d'investir dans de nouvelles sociétés. À ce titre, nous nous réjouissons des investissements réalisés : Tarkett, à l'été 2021, et ACAMS, annoncé en janvier 2022. Cette société

américaine de formation est particulièrement bien positionnée sur le marché porteur de lutte contre le blanchiment d'argent et de la conformité aux règlements et aux sanctions, domaines que nous connaissons bien grâce à nos investissements dans Bureau Veritas et dans CPI. D'autres investissements suivront, même si nous devons rester vigilants dans un environnement marqué par les incertitudes sur les conséquences du conflit ukrainien, la résurgence de l'inflation, la hausse des taux et la volatilité des marchés financiers.

La création de valeur pour l'actionnaire est une préoccupation constante du Conseil de surveillance. La croissance de l'Actif Net Réévalué (ANR), qui a atteint un record de 189,1 € au 30 juin 2021, ne s'est pas traduite par l'augmentation correspondante du cours de bourse en raison du creusement de sa décote par rapport à l'ANR. C'est un sujet de vigilance pour le Conseil de surveillance, et nous sommes déterminés à œuvrer pour que le cours de l'action Wendel reflète mieux la valeur intrinsèque de votre société. Le dividende, lui, continue d'augmenter. Cette année, un dividende de 3 euros par action, en hausse de 3,4 %, sera proposé à nos actionnaires lors de la prochaine Assemblée générale.

S'agissant de la gouvernance, nous relèverons que les entreprises sont de plus en plus nombreuses à opter pour une gouvernance dissociée, un choix que nous avons fait dès 2001 et qui témoigne de la modernité de notre fonctionnement. Dans ce dispositif, le Conseil de surveillance et ses Comités ont accompli un travail important que je tiens à saluer.

En 2021, le Conseil a poursuivi sa montée en puissance sur les enjeux extra-financiers. En particulier, les travaux du Comité d'audit se sont concentrés sur le plan d'amélioration de l'informatique et la prévention du risque cyber qui menace les entreprises. Le Comité de Gouvernance et du Développement durable a, quant à lui, redéfini la politique générale de rémunération du Directoire pour la période 2021-2024, en veillant à y intégrer des objectifs ESG notamment en matière de lutte contre le changement climatique et de parité. Cette nouvelle politique de rémunération a été construite en cohérence avec la feuille de route, pour inciter à investir et favoriser une performance durable de la Société.

La composition du Conseil de surveillance a évolué en 2021. Tout d'abord, les mandats d'Edouard de l'Espée et de Nicholas Ferguson ont pris fin et nous leur exprimons toute notre reconnaissance pour leur contribution aux travaux du Conseil. Nous avons également pu accueillir François de Mitry, un professionnel confirmé de l'investissement, qui apporte au Conseil une solide expérience de la gestion des sociétés cotées. Priscilla de Moustier, Bénédicte Coste et moi avons été reconduits dans nos mandats de membres du Conseil de surveillance et j'en remercie les actionnaires. Le Conseil de surveillance m'a confirmé dans le rôle de Président, ce dont je lui sais naturellement gré.

Nicolas ver Hulst,
11 avril 2022